

CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 25 FEVRIER 2013

COMPTE-RENDU

Présidence : Madame Evelyne BERNARD, Maire de VAGNEY

Présents : tous les conseillers étaient présents sauf :

- Madame Patricia HANTZ (pouvoir à Madame Evelyne BERNARD)
- Monsieur Frédéric THIRIET (pouvoir à Monsieur Claude DIDIER-LAURENT)
- Madame Sylvie CLAUDE
- Madame Nathalie ADAM-VIRY (pouvoir à Monsieur Thierry GEGOUT)
- Monsieur Stéphane BERNARD
- Madame Christine PIERRE (pouvoir à Monsieur Pascal LE NEVE)

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CLAUDE

Communication du Syndicat Mixte de la Prêle

Madame la Maire accueille Monsieur Patrick LAGARDE, Président du Syndicat Mixte de la Prêle, Madame Karine BONY, chargée de communication audit syndicat, et Monsieur BRUN, représentant la Société Plastic Omnium, chargée par le Syndicat Mixte de la Prêle de la campagne de diffusion des conteneurs destinés à la collecte à la levée. Celle-ci est l'élément sur lequel s'appuie la redevance incitative, dont le démarrage en phase test est prévu au 1^{er} juillet 2013. Un diaporama présente les modalités pratiques. Les conseillers posent de nombreuses questions en provenance des administrés, souvent déconcertés par la méthode. Quel sera le montant de la redevance, de la part fixe, de la part variable suivant le nombre de sacs ? Quelle est la nature du contrat avec la société Plastic Omnium ? A quoi engagent les signatures exigées lors de la visite des agents de Plastic Omnium ? Pourquoi commencer une opération de communication sans site internet ? A-t-on pensé aux personnes qui n'ont pas de place chez elles pour stocker les bacs ? Le Président répond aux questions point par point, à l'exception de celle concernant le montant des composantes de la redevance incitative qu'il dit ignorer. « Il n'y a pas de baisse à attendre » selon lui.

Madame la Maire remercie les visiteurs pour cette intervention et passe à l'ordre du jour prévu.

Examen du compte-rendu de la séance précédente

En l'absence de commentaire, celui-ci est adopté.

Compte-rendu de la délégation accordée à la Maire par le Conseil Municipal

Madame la Maire indique qu'elle n'a pas fait application du droit de préemption urbain dans les 10 transactions intervenues depuis le dernier conseil.

Orientations budgétaires 2013

Madame la Maire expose la situation générale des finances locales, perturbées par le gel, voire la régression des dotations de l'Etat, et des recettes très contractées dans l'ensemble, notamment les recettes péréquées. Dans le même temps, les cotisations CNRACL patronales augmentent de 1,45 point et le CNFPT de 0,1 %, le GVT (glissement vieillesse technicité) de 0,8 % et les participations demandées par les syndicats intercommunaux demeurent élevées. Malgré ces éléments préoccupants, Madame la Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition, le produit issu de la fiscalité directe locale étant déjà affecté d'un coefficient de revalorisation de 1,8 % décidé par la loi de finances. Des instructions seront données aux services pour pallier les hausses des achats sur les postes indispensables (fluides) par des économies sur des autres postes de fonctionnement. S'agissant des investissements, elle propose au conseil municipal de balayer la première sélection effectuée par la Commission des Finances élargie en recherchant d'autres postes de dépenses susceptibles d'être différés, sachant qu'il faudra trouver les 80000 € nécessaires à la construction du skate park, et augmenter les crédits prévus sur le budget des Eaux dans la Réfection de la rue Robert-Claudiel, en raison de la problématique de changement de la conduite de diamètre 200 et du bouclage Mettey-Zainvillers pendant les travaux. En outre, il convient de créer un programme « école de musique » pour donner suite aux négociations avec l'UMV. Dans la discussion qui suit, il apparaît que :

- Les cellules de stockage des matériaux pourraient être réalisées en régie
- Le programme de voirie pourrait être limité cette année à 175000 €
- certains travaux dans les écoles pourraient être différés si l'enveloppe s'avère insuffisante (toiture, toilettes de l'Ecole Perce-Neige, suite du programme de changement des fenêtres de l'école de Zainvillers)
- l'achat des compresseurs pourrait être limité à 4400 €
- il est préférable de continuer à louer la balayeuse frontale
- la tondeuse du stade pourrait être achetée d'occasion
- l'achat d'un nouveau fourgon pourrait être différé
- l'audit de l'éclairage public pourra être réalisé par l'intermédiaire du Parc des Ballons
- Que sur le budget de l'assainissement, on ne saura que pour la discussion budgétaire s'il convient d'inclure la totalité des travaux de la Rue Robert-Claudiel (une partie était prévue sur 2014)

Le Conseil Municipal donne acte à Madame la Maire de la communication des orientations budgétaires 2013.

Taxe d'aménagement : proposition d'exonération des surfaces de locaux à usage de stationnement autres que des maisons individuelles

Le Conseil exonère ces surfaces par 23 voix pour et 2 abstentions.

Participation du budget général au financement de l'assainissement pluvial (cf article 9 de la circulaire N° 78-545 du 12 décembre 1978)

Le Conseil Municipal diffère sa décision à l'adoption du budget.

Subvention au RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité 354 €.

Subvention à Vosges Terre Textile

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité 500 € pour aider au financement d'une opération de communication d'envergure nationale à PARIS en avril 2013.

Autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'un ouvrage d'art Rue Robert-Claudé

Le Conseil autorise à l'unanimité la Maire à signer cette convention qui fixe le partenariat avec le Conseil Général dans le cadre de la réfection de la canalisation du Ruisseau du Naufaing, qui passe sous la chaussée et le trottoir du CD243 Rue Robert-Claudé.

Autorisation de signature d'une convention entre l'Etat (direction départementale des territoires) et la Commune pour l'instruction des autorisations d'occupation du sol

Le Conseil autorise à l'unanimité la Maire à signer cette convention qui prévoit que la commune instruira directement les déclarations de travaux de moins de 20 m² (40 m² s'il s'agit d'une extension) et les certificats d'urbanisme d'information (dits CUa). Toutes les autres autorisations sont de la compétence de la direction départementale des territoires.

Programme de travaux en forêt communale :

Monsieur l'adjoint aux forêts présente ce programme qui présente beaucoup de reports 2012 du fait de la tempête du 30 juin 2012.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la Maire à signer le devis avec l'Office National des Forêts.

Demande de renouvellement du bail de concession de source par Monsieur Daniel POIROT (les Fossés)

Le Conseil autorise à l'unanimité le renouvellement de ce bail pour un montant de 101 € (valeur 2013).

Demandes de renouvellement de baux à ferme

Le Conseil autorise à l'unanimité la Maire à signer le renouvellement des baux à ferme avec le GAEC des Jonquilles (2 ha 31 a aux Champs Simon notamment), Sébastien DELAITRE (1 ha 66 a au Mettey) et le GAEC du Haut-du-Tôt (28 ha 90 a au « Haut des Charmes »)

Mise à jour du tableau des emplois et créations de postes :

En régularisation : création du poste de directeur général des services

Par suite d'avancements : création de quatre postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe (2 au 1^{er} janvier 2013 ; 1 au 1^{er} juillet 2013 ; 1 au 1^{er} novembre 2013), suppression de 4 postes d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe, aux mêmes dates que précédemment, création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe de 32 h au 1^{er} janvier 2013 et d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe de 29 h au 1^{er} septembre 2013, suppression aux mêmes dates et pour les mêmes quotités horaires de deux postes d'ATSEM de 1^{ère} classe, création d'un poste de géomaticien en CAE à compter du 1^{er} mars 2013 pour 12 mois, renouvelable une fois. Cette personne en contrat aidé aura pour mission de transcrire les réseaux sur informatique. Afin de parfaire sa connaissance des réseaux, le relevé des compteurs lui sera confié ainsi que les contrôles de conformité de l'assainissement collectif.

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Madame la Maire et Monsieur l'adjoint aux affaires scolaires présentent la réforme initiée par le Ministre de l'Education qui vise à alléger la journée de l'écolier sur le plan des apprentissages. Ainsi, la pause méridienne serait au minimum d'une heure et demie et les cours se termineraient à 15 h 30. Les activités périscolaires prendraient le relais jusqu'à 16 h30, ouvrant l'enfant sur des activités culturelles ou sportives. Un accompagnement financier pour les communes les plus fragiles est prévu, mais il n'est pas d'une importance déterminante pour entrer dans la réforme dès 2013. Cette réforme pose de nombreuses questions d'adaptation (transports, en lien avec le Conseil Général, qui préférerait avoir une année supplémentaire pour s'organiser ; travail des ATSEM, travail des animateurs, réponse du tissu associatif sur la plage horaire identifiée par le Ministre). L'adjoint aux affaires scolaires explique que les grosses communes qui entrent dans la réforme ont tout sur place et n'ont rien à organiser en plus. En outre, le problème de la compétence de la collectivité en charge des activités périscolaires se pose à VAGNEY en 2013. En effet, pour l'heure, c'est la CCVBR. Les travaux de fusion de la CCVBR et de la CCVC viennent compliquer la réponse à apporter : en effet, la CCVC n'a pas pris la compétence périscolaire, de sorte que, pour l'instant, on ne sait ce qu'il advient de celle-ci et la réponse ne pourra être apportée avant le 31 mars 2013. Madame la Maire propose donc au Conseil Municipal de saisir l'opportunité offerte de différer la mise en place du dispositif en 2014, afin de construire un projet cohérent et partagé par les enseignants, les parents, la collectivité en charge du périscolaire et les associations qui seront appelées à développer des activités dans ce cadre.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de différer à la rentrée 2014/2015 la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Rapport d'activité 2011 de la communauté de communes des vallons du Bouchot et du Rupt

Celui-ci est disponible en Mairie et sera transmis par messagerie aux membres du Conseil Municipal, qui donne acte à la Maire de cette information.

Modification statutaire de la Communauté de Communes des Vallons du Bouchot et du Rupt

Madame la Maire explique que la CCVBR a délibéré pour prendre dans la compétence « aménagement de l'espace » l'élaboration, le suivi et la modification du schéma de cohérence territoriale. Il convient de se prononcer sur cette nouvelle prise de compétence. Le Conseil donne son accord. Madame la Maire précise qu'un projet de loi vise au transfert de la compétence « urbanisme » aux communautés de communes. Affaire à suivre.

Adhésions au SDANC (syndicat départemental d'assainissement non collectif)

Le Conseil donne un avis conforme à celui du Conseil Syndical du SDANC.

Lutte contre les sangliers :

Madame la Maire donne lecture du courrier du président des chasseurs, Monsieur Claude FRANCOIS. En réponse à la demande de la Maire, 14 sangliers ont été tués, entraînant une dépense de 450 € de bagues achetées à la Fédération des Chasseurs. Monsieur le Premier Adjoint indique au Conseil qu'il a demandé des explications au service de la protection de nature et de la faune sauvage au sujet d'une infraction et d'une amende sur gibier soumis au plan de tir afin de comprendre la fin du courrier du Président des chasseurs. Il relaie ces informations.

Informations et questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 23 h 15.

La Maire de VAGNEY,

Evelyne BERNARD